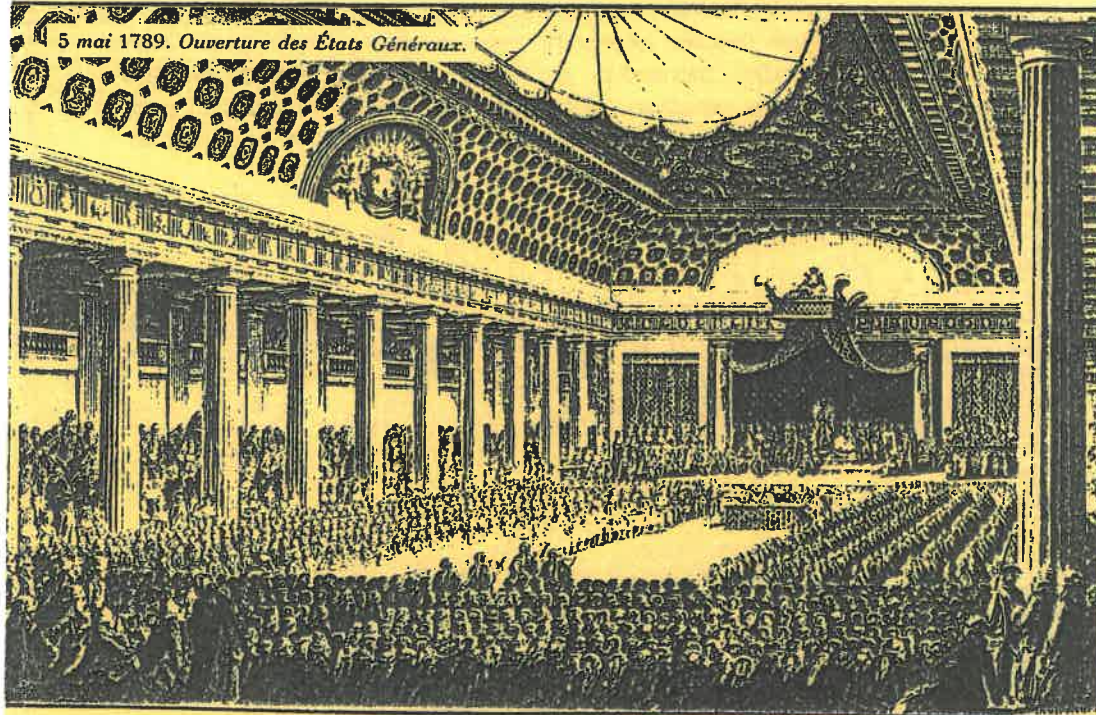


LA FEUILLE DU BICENTENAIRE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

(du mardi 30 Mai 1989)

Avis. La feuille du bicentenaire est un supplément gratuit du Bulletin Municipal "Le Mercadiou". Il paraît à la fin de chaque mois et on peut le trouver à la mairie, à la Maison de Pays et chez les marchands l'annonçant par une affiche. Toute lettre relative au contenu de cette feuille doit être adressée à la mairie de St Macaire, au sieur Jean Marie Billa directeur ou au sieur Louis Trenea responsable de ladite feuille du Bicentenaire.



5 mai 1789. Ouverture des États Généraux.

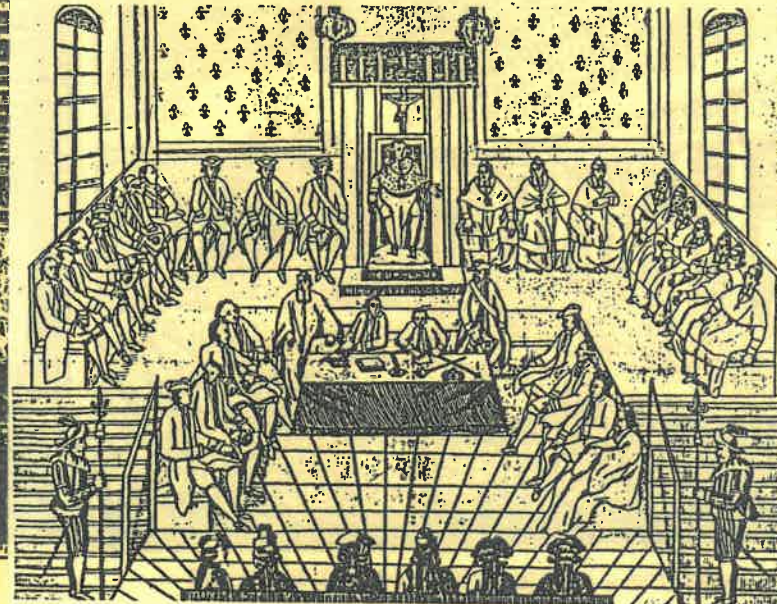
COMITE DU BICENTENAIRE - MAIRIE DE SAINT-MACAIRE - 33490
Imprimerie spéciale - Tirage 900 ex

On pourra lire dans ce numéro le récit de l'ouverture solennelle des Etats-Généraux du Royaume de France à Versailles, ainsi que celui de leurs premiers travaux, les nouvelles sur les attroupements constatés en Guienne et en d'autres lieux du royaume, les nouvelles de la ville de St Macaire avec en particulier un dénombrement des "industries" de la dite ville. On pourra lire également les rubriques habituelles de l'Albert moderne, du confiturier royal et des à propos de société ; enfin l'actualité de 1989.



NOUVELLES POLITIQUES.

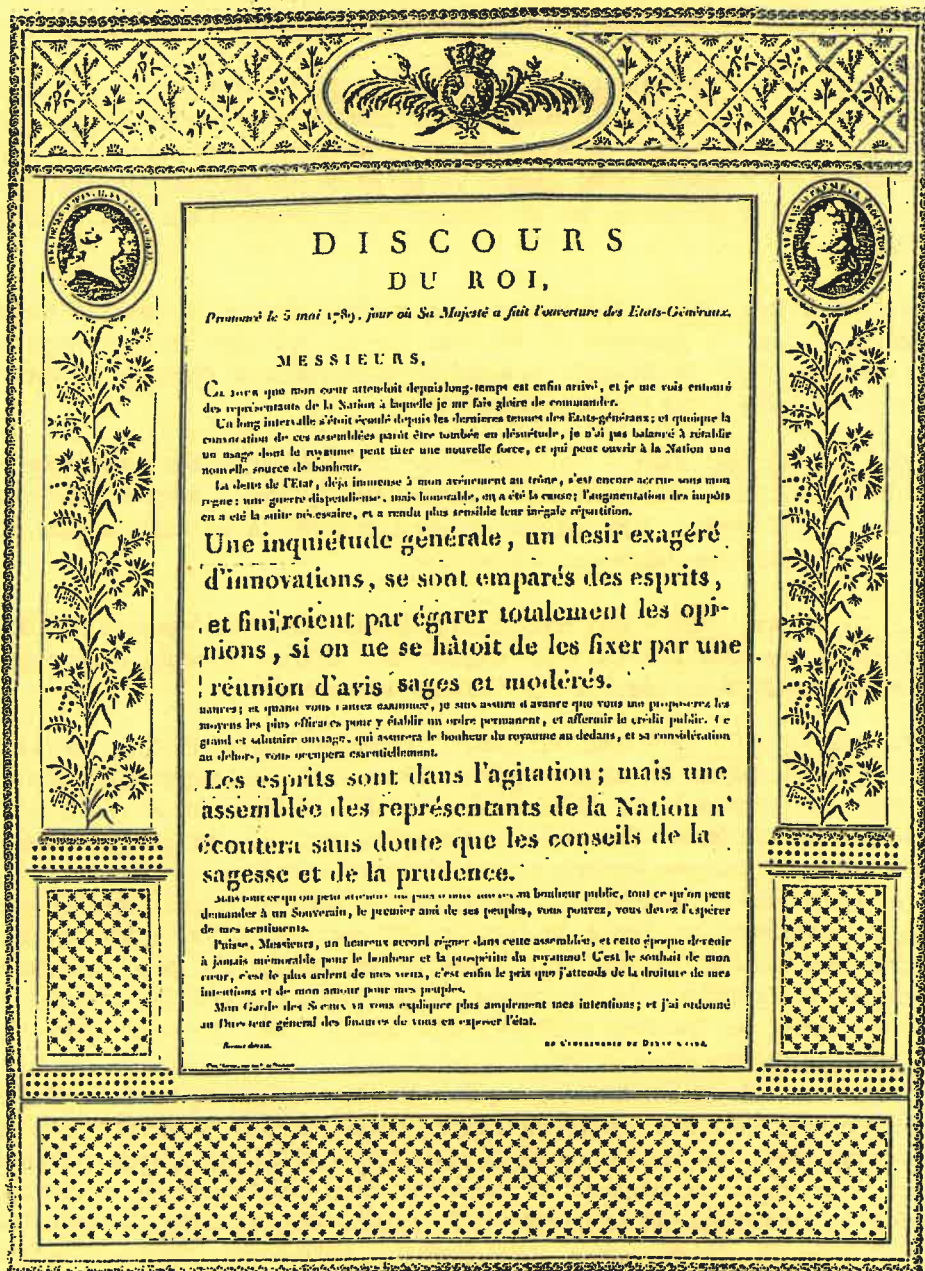
Versailles, le 4 Mai 1789 - MM. les députés aux Etats Généraux se sont rassemblés en l'église Notre Dame pour une courte prière. A 11 heures, la procession a commencé à se former pour se rendre au château. Le sol du parcours avait été recouvert de sable fin, et les murs des maisons tendus de tapisseries des Gobelins, prêtées à cet effet. Les députés du Tiers marchaient en tête, les Gardes Françaises ouvrant la procession. Ils se trouvaient donc les plus éloignés du Roi. A leur suite marchait la Noblesse, puis le Bas Clergé, séparé du Haut Clergé par la Musique du Roi. Les évêques avaient en effet refusé de se trouver ensemble avec le Bas Clergé. Enfin venait le Roi, suivant le Saint Sacrement, porté par Mgr l'Archevêque de Paris. Sa majesté, sous un dais, entourée des frères du Roi et des gentilshommes d'honneur, était vêtue d'un simple manteau, pareil à celui de la Noblesse.



4 MAI
1789.
OUVERTURE DES
ETATS GÉNÉRAUX
À VERSAILLES.
RÉGÉNÉRATION DE
LA FRANCE

VIVE
LOUIS XVI.
POUR
LE BONHEUR
DE
SON PEUPLE
1789.

le 5 Mai 1789 - Dès 8 heures du matin, MM. les députés se sont rendus en l'hôtel des Menus-Plaisirs, aménagé en salle des Etats. Ils ont été appelés et placés par bailliage, chacun selon son rang. Cette opération ennuyeuse a duré jusques à midi et Sa Majesté est alors arrivée. Elle a solennellement ouvert les Etats Généraux par un discours que l'on peut qualifier de terne.



le 6 Mai 1789 - Les opérations de vérification des pouvoirs ont commencé. La Noblesse et le Clergé, attachés au vote par ordre, qui leur donne la prépondérance, refusent au Tiers Etat de vérifier les pouvoirs en commun, ce qui permettrait l'introduction du vote par tête, lui assurant la majorité.

Les députés du Tiers Etat ont alors décidé de prendre le nom de "Communes".

le 7 Mai 1789 - Le gouvernement a tenté de rétablir la censure sur la presse en interdisant aux journaux de publier les comptes rendus des séances. Le "journal des Etats Généraux" de Monsieur de Mirabeau a ainsi été saisi, mais ledit Monsieur de Mirabeau ayant changé le titre de son journal, le gouvernement n'a pas osé l'interdire, et la liberté de la presse s'est donc trouvée "rétablie".

Podensac, le 9 Mai 1789 - Des émeutes ont éclaté, dues à la rareté extrême des farines dans la province de Guienne. Le 12 Mai des attroupements se sont produits dans le Blayais : Monsieur Bernardeau a déclaré la vérité sur tous ces faits : "il y a du monopole".

Versailles, le 11 Mai 1789 - La Chambre de la Noblesse s'est constituée en chambre particulière. Par contre le Clergé (291 députés, à savoir 208 curés, 47 évêques et 35 abbés), très divisé ne peut procéder à la vérification des pouvoirs et n'a donc pas encore pris position.

Limoges, le 11 Mai 1789 - Des émeutes ont éclaté, des boulangeries pillées, des maisons perquisitionnées pour trouver des grains. L'ordre a cependant été rétabli le 12 dudit mois par la "bourgeoisie armée".

Bordeaux, le 14 Mai 1789 - Monsieur Dudos, procureur général du Roi a déclaré en séance du Parlement de Guienne que la tranquillité publique était troublée dans les campagnes et particulièrement dans celles qui sont les plus rapprochées de Bordeaux, par des attroupements excités, par quelques habitants du pays, ou par des étrangers plus audacieux encore.

Il a donné comme exemples la juridiction d'Ambarès, dans laquelle une troupe de séditieux au nombre de plus de 400 ont commis les voies de fait les plus punissables, et qui se sont portés aux excès les plus criminels; également la paroisse de Parempuyre où les habitants ont été engagés de gré ou de force par les dits séditieux pour grossir leur troupe et commettre dans cette partie les mêmes excès.

En conséquence, la Cour, toute la grand chambre assemblée, a ordonné que les ordonnances de 1539, celle de Blois, celle de 1670 et autres lois et arrêts concernant les attroupements et assemblées illicites seront exécutés suivant leur forme et teneur. Il est donc fait très expresse inhibition et défense à toutes sortes de personnes de quelque Etat et condition qu'elles puissent être, de former aucuns attroupements, avec armes, bâtons ou autres

instruments, et même sans armes, de former aucun complot, parcourir en trou-
pes les villes et les campagnes, et commettre aucun excès, contre qui que
ce soit, à peine de mort contre ceux qui seront convaincus d'avoir participé
aux dits attroupements, excès et violences ou complots, comme aussi de tenir
aucuns discours séditieux tendant à la révolte ou au mépris de l'autorité
de police, à peine d'être poursuivis extraordinairement et suivant la rigueur
des ordonnances.

Marseille le 18 Mai 1789 - Le roi a envoyé le vicomte de Caraman, lieute-
nant général des armées pour rétablir le calme, le peuple s'étant soulevé
contre les représentants de la Ferme générale.

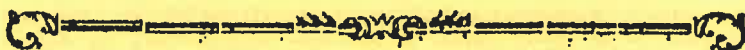
Versailles - deuxième quinzaine du mois de Mai 1789 - Les Etats Généraux
ne font rien ; les assemblées se passent en bavardages inutiles, cris, chican-
nes. Le 18 Mai, le sieur Robespierre, député du Tiers Etat d'Arras a fait
une intervention (peu remarquée) ; le 20 les 3 ordres ont prêté serment ;
le clergé a renoncé à ses privilèges pécuniaires. Des commissaires concilia-
teurs ont été nommés dans les 3 ordres. La Noblesse, suivant l'exemple du
Clergé, a renoncé également à ses privilèges pécuniaires en matière d'impôts.

Depuis le 26 courant, des spectateurs ont été admis dans la salle du Tiers
Etat, pour assister aux débats.

Le 27 les députés du Tiers ont adjuré ceux du clergé de se joindre à eux
les curés veulent se joindre au Tiers, mais les évêques résistent et tempori-
sent.

Le 28, le Roi a envoyé une lettre aux 3 ordres pour mettre fin au conflit,
mais les Communes, sentant le piège ont, sur proposition de M. de Mirabeau,
voté une adresse de protestation.

Rouen le 28 Mai 1789 - Les grains ont été pillés sur le marché.



NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

New York, Etats Unis, le 30 Avril 1789 - Le général Washington a prêté
serment. Il est en effet devenu le premier président des Etats Unis d'Améri-
que le 4 Mars de cette année. Déjà en Janvier 1788, monsieur de La Fayette,
présentement élu de la Noblesse de la sénéchaussée de Riom lui avait écrit
"Au nom de l'Amérique, de l'humanité tout entière, et de votre propre renom,
je vous supplie, mon cher général, de ne pas refuser la charge de président
pendant les premières années. Vous seul pouvez installer solidement cette
machine politique". Cela est donc chose faite !



NOUVELLES DE SAINT-MACAIRE

Le 5 Mai 1789 - M.M. les députés ont adressé inutilement ce jour une demande
d'assemblée à MM les maire et jurats.

Le 10 Mai 1789 - Le conflit entre MM les maire et jurats actuels d'une
part et les anciens jurats et Bourgeois notables d'autre part continue de
se développer. Les premiers n'ont pas hésité à déclarer officiellement ce
jour que leurs supérieurs n'écouteront pas les écrits vrais ou faux des
parties des citoyens (cette déclaration est sans doute à relier à la requête
que MM les maire et jurats ont faite le 29 Avril dernier à Mgr de Neville,
intendant de Guienne). Le verbal de cette déclaration atteste que les sieurs
maire et jurats refusent également de se trouver aux assemblées prévues pour
le mois de Juin.

Le 13 Mai 1789 - Monsieur Barada, curé de cette ville a reçu une lettre
de MM les officiers municipaux de la ville de Bordeaux, faisant offre de
bienfaisance, vu les malheurs du temps.

Le 25 Mai 1789 - Une assemblée des Bourgeois et habitants s'est réunie
ensemble avec MM le chevalier Dufourc, maire, Rufz et Joly jurats (les autres
jurats absents ou malades), Boesse procureur syndic, Barada curé, Pujoulx
Larroque, Labarrière cadet, Ferbos, l'abbé Rouzier, Raffin, Désarnauds, Ber-
goeing aîné et cadet, Brun, Moulinié ...

Il a été donné lecture de la lettre du 13 courant susdite portant offre
d'un prêt à la communauté de la part des souscripteurs de la Caisse de Secours
de Bordeaux. Vu le grand nombre de familles de cette ville et taillabilité
qui se trouvent dans la plus grande détresse et pauvreté, il a été décidé
d'emprunter à la dite Caisse de secours de Bordeaux une somme seulement de
1 200 livres, sous l'engagement réciproque et solidaire de tous les délibé-
rants pour rétablir la dite somme à la dite caisse dans le délai de 6 ou
9 mois à compter du jour de la réception d'icelle.

La dite somme de 1200 livres sera remise entre les mains du sieur Barada
curé, qui demeure prié d'en faire une distribution graduelle aux pauvres
honteux. Un comité l'aidera dans cette opération. Cette somme sera employée
à un achat de grains.

L'assemblée tenant, l'un de ceux qui la composent a représenté sa surprise
sur le défaut de compte rendu par MM les députés à l'assemblée générale des
3 ordres à Bordeaux aux fins des Etats Généraux. Plusieurs des présents ont
prié MM les maire et jurats de permettre l'ouverture du registre commun pour
y inscrire tous objets qui paraîtront devoir soumettre à délibération. Vu
l'heure tarde et le fait que la délibération trainerait trop en longueur,

l'assemblée s'est prorogée pour le dimanche 7 Juin prochain, à 2 heures de relevée.

Le 29 Mai 1789 - Le sieur Brun, ancien greffier de la communauté, a reçu la visite du sieur Boesse, procureur syndic, qui lui a affirmé, en termes bien expressifs qu'il était débiteur d'une somme de 800 livres, qu'il le tenait du sieur son prédécesseur qui le lui avait affirmé. La surprise du sieur Brun a été grande car, ayant exercé le greffe pendant 16 ans, il a fait pour la communauté certaines dépenses, les comptes ont été arrêtés par MM les maire et jurats, et lorsqu'il a quitté le greffe en 1783 ou 1784, il a même été déclaré créancier et payé par le syndic receveur.

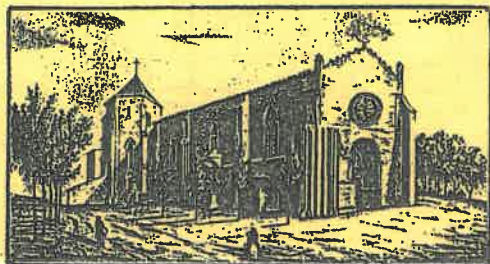
Nul doute que cette situation sera éclaircie lors de la prochaine assemblée du 7 Juin.

Le 29 Mai 1789 - Le bureau de l'Hôpital royal St Etienne de cette ville s'est rassemblé aux formes ordinaires et par billet de convocation. Etaient présents MM Dusilhou procureur du Roy, le chevalier Dufourc maire,, Mondiet de Téchoires jurat, Labarrière cadet et Ferbos directeurs, Moulinié syndic trésorier (ce dernier installé dans les dites fonctions depuis le 18 Juin 1788, succédant au sieur Castets qui avait démissionné de cette place vu son âge et ses infirmités).

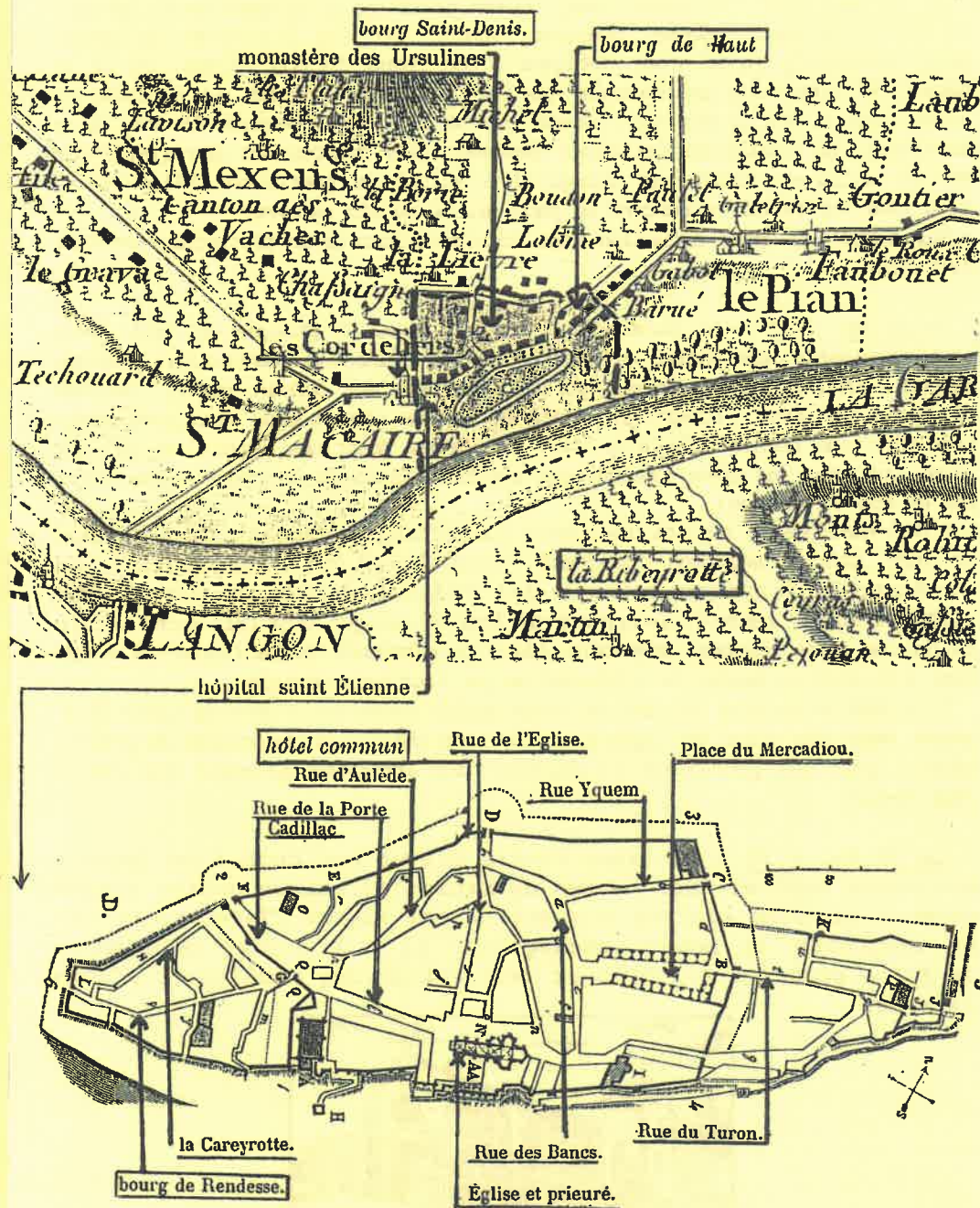
A été examinée la requête des sieurs Louis Chaîgné, boulanger bourg Randesse et Marc Larrieu marchand "gresseux" (chandellier) rue Porte Cadillac, qui ont fourni depuis quelques années ce dont l'hôpital avait besoin. Ils désirent, l'un et l'autre, recevoir le montant de leur dû, ce qui sera fait après vérification de leurs comptes. Néanmoins les dits marchands seront tenus de continuer à fournir au besoin de l'hôpital ce qui leur sera demandé.

Il a été au surplus enjoint au sieur syndic trésorier d'user de toute diligence, même des voies de rigueur contre tous débiteurs quelconques du présent hôpital pour les poursuivre au paiement des arrérages de rente que chacun peut devoir.

Le 30 Mai 1789 - Le sieur Pierre Clavet est décédé ce jourd'hui entre sept et huit heures du matin. Il laisse quatre enfants mineurs et deux adultes à savoir autre Pierre Clavet tonnelier et Françoise sa soeur consanguine. Il a été jugé nécessaire de faire procéder à l'état et description des meubles et effets laissés.



SAINT-MACAIRE



INDUSTRIE GÉNÉRALITÉ DE BORDEAUX

VINGTIÈME

ÉLECTION DE Bordeaux

Année 1789.

PAROISSE DE *St. Macaire*

ROLLE des sommes que le Roi veut & ordonne être levées pendant l'année mil sept cent quatre-vingt-neuf, sur tous les Marchands, Négociants, Arts & Métiers, maîtrisés & non maîtrisés, des Villes, Bourgs & Paroisses taillables de l'Élection de Bordeaux, pour le premier & second Vingtièmes; & quatre sols pour livre du dixième de leur Commerce & Industrie, arrêté par Nous FRANÇOIS-CLAUDE-MICHEL-BENOIST LE CAMUS, Chevalier, Seigneur Châtelain & Patron de Néville, du Port de Navarre, Bourg-Charente & autres Lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, ancien Conseiller au Grand Conseil du Roi, Conseiller honoraire à la Cour des Aides de Paris, Intendant de Justice, Police & Finances en la Généralité de Guienne, en exécution des Edits des mois de Mai 1749, Novembre 1771 & Février 1780.

a été extrait ce qui suit.

Apothicaire

429 - Virac rue des Bancs

Aubergistes444 - Cavarroc Bourg Randsesse
472 - Jeanne Larrieu veuve Chagnier Bourg de HautBouchers471 - Michel Duperrin Bourg de Haut
490 - Billey rue du TuronBoulangers441 - Louis Chagnier Bourg Randsesse
443 - André Foucaud " "Boulangers (suite)451 - Pierre Dubourg..... La Carreyrotte (également tonnelier)
460 - Thomas Sieuzac..... " (également tonnelier)
462 - Pierre Sieuzac fils de Thomas.... " "Cabaretiers426 - Raymond Duneur..... Rue Porte Cadillac (également cordonnier)
434 - Pierre Clavet..... " (également tonnelier)
435 - Charles Chagnier..... " (et marchand tonnelier)
442 - Jean Sieuzac "Bombardier"..... Bourg Randsesse (également tonnelier)
446 - Anne Labarbe, veuve de Josph Mau. " "
470 - Jean Anglade..... Bourg St Denis (également tonnelier)
477 - Jean Tegnier "Sixième"..... Bourg de Haut (également fournisseur)
480 - Jean Pardiac..... " (également tonnelier)Chandellier428 - Marc Larrieu gendre de Marguerite rue Porte Cadillac
Campagnol (veuve de Pierre),
laquelle vend les chandellesChapelier

424 - Pierre Colas..... rue Porte Cadillac

Charcutier429 - Jean Lamothe..... rue Porte Cadillac
486 - la veuve de Pertout et son fils.. rue du TuronCharpentier de haute futaye

423 - le fils de Marguerite Larrieu.... rue Porte Cadillac

Charrons459 - le fils de Jean Claverie..... La Carreyrotte
461 - Pierre Sieuzac..... "Chaudronniers411 - Louis Pailler..... rue des Bancs
483 - Jean Baptiste Hugon..... Bourg de HautCordiers447 - Pierre Rapin..... rue Porte Cadillac
454 - Fabian Rapin..... La CarreyrotteCordonniers405 - Pierre Marquille..... rue d'Yquem
406 - Jean Lavau, la femme marchande... rue des Bancs
408 - François Bezinand..... "
415 - Jean Baptiste Marquille..... "
416 - Jean Baptiste Montangon..... rue de l'église

Cordonniers (suite)

- 421 - Pierre Boirac..... rue de l'église
 426 - Raymond Dumeur, déjà cité..... rue Porte Cadillac (également cabaretier)
 427 - Jean Denev, sa femme marchande... "
 488 - Jean Marquille aîné..... rue du Marcadiou

Filassier

- 481 - Jacques Merle, la femme marchande de filasse..... Bourg de Haut

Forgeron

- 469 - Jean Boucheron..... Bourg St Denis

Fourniers

- 439 - Pierre Hugon..... Bourg Randesse
 477 - Jean Tegnier "Sixième", déjà cite..... Bourg de Haut (également Cabaretier)

Maréchaux-ferrants

- 466 - Missais..... Bourg St Denis
 482 - Pierre Fort..... Bourg de Haut

Menuisiers

- 417 - Jean baptiste Reau..... rue de l'église
 420 - Jean Cazenave..... "

Marchands

- 404 - Lamarque..... rue d'Yquem
 406 - la femme de Jean Lavau..... rue des Bancs (cordonnerie)
 412 - Jean Labarrière " (drapier)
 422 - Jean Baptiste Robert rue de l'église (tonnellerie)
 423 - Marguerite, veuve d'Augustin Rivière..... rue Porte Cadillac
 427 - la femme de Jean Denev " (cordonnerie)
 428 - Marguerite Campignol veuve de Pierre..... " (chandelles)
 431 - Taussin..... "
 432 - André Gombaud..... " (fondeur)
 435 - Charles Chagné..... " (tonnellerie)
 440 - la femme Sazac..... Bourg Randesse (filasse)
 448 - Pierre Merle..... " (tonnellerie)
 450 - la femme Jussaume..... La Carreyrotte
 455 - Jean Macheres " (farine)
 467 - Simon Jude..... Bourg St Denis
 473 - Molinier et fils..... Bourg de Haut (salpêtrier)
 476 - Jean Solom..... " (fondeur)
 478 - Jean Chaban..... " (tonnellerie)

Marchands (suite)

- 480 - la femme de Jean Pardiac..... Bourg de Haut (tonnellerie-cabarêt)
 481 - la femme de Jacques Merle..... " (filasse)
 484 - Charles Castex..... " (farine)
 485 - la femme de Jean Lamothe..... rue du Turon (tonnellerie)
 487 - la femme de Jean Baptiste Robert..... rue du Marcadiou (tonnellerie)
 489 - la femme Anglade..... " (tonnellerie)

Menuisiers

- 417 - Jean Baptiste Reau..... rue de l'église
 420 - Jean Cazenave..... "

Perruquiers

- 425 - Lahitolle..... rue Porte Cadillac
 445 - François Goulard..... Bourg Randesse
 475 - Jean Dauduran..... Bourg de Haut

Selliers

- 407 - Louis Querrey..... rue des Bancs
 414 - Pierre Querrey..... "

Tailleurs

- 409 - Pierre Merle..... rue des Bancs
 436 - Pierre Denev fils..... rue Porte Cadillac
 449 - Guillaume Queyrens..... Bourg Randesse

Tanneur

- 452 - Guichard..... La Carreyrotte

Tonnelliers

- 418 - Pierre Querrey "Pitre"..... rue de l'église
 422 - Jean Baptiste Robert..... " (également marchand)
 433 - Jean Baptiste Clavet..... rue Porte Cadillac
 434 - Pierre Clavet..... " (également cabaretier)
 438 - Bernard Dupuy..... Bourg Randesse
 440 - Jean Sazac, fils de Jean "Tontet"..... "
 442 - Jean Sieuzac "Bombardier"..... " (également cabaretier)
 448 - Pierre Merle..... " (également marchand)
 450 - Pierre Jusseume, la femme marchande..... La Carreyrotte
 451 - Pierre Dubourg..... " (également boulanger)
 453 - le fils aîné de Marie Virard veuve de Valentin Robert..... "
 456 - André Dupuy..... " (bariot)
 457 - Antoine Mothes..... "



Tonneliers (suite)

458 - Mothes.....	La Carreyrotte	
460 - Thomas Sieuzac.....	"	(également boulanger)
463 - Dupuy.....	"	(bariot)
464 - Pierre Sieuzac "L'enfant".....	"	
470 - Jean Anglade.....	Bourg Saint Denis	(également cabaretier)
478 - Jean Chaban.....	Bourg de Haut	(également marchand)
480 - Jean Pardiac, la femme marchande	"	(également cabaretier)
485 - Jean Lamothe, la femme marchande	rue du Turon	
487 - Jean Baptiste Robert.....	rue du Marcadiou	
489 - Perron gendre Anglade, la femme marchande.....	"	
490 - Luc Marquille.....	Ribeyrot	



Vitrier

419 - Catherine Lamouroux, veuve Duval et son fils.....	rue de l'église
---	-----------------

Les différentes "industries" se répartissent ainsi : 20 rue Porte Cadillac, 18 La Carreyrotte et Bourg de Haut, 14 Bourg Randesse, 10 rue des Bancs, 8 rue de l'église, 6 rue du Marcadiou, 5 Bourg St Denis, 4 rue du Thuron, 2 rue Yquem, 1 au Ribeyrot. (Il est à noter que certaines personnes peuvent être nommées 2 fois, ayant 2 activités différentes).

Le premier et second vingtième montent à la somme de 303 livres, les 4 sols pour livre du premier vingtième montent à celle de 30 livres 6 sols, soit au total 333 livres 6 sols à recouvrer en 4 paiements en Janvier, Avril, Juillet et Octobre 1789

(NB : la livre vaut 20 sols et le sol 12 deniers)



LOGOGRYPHE.

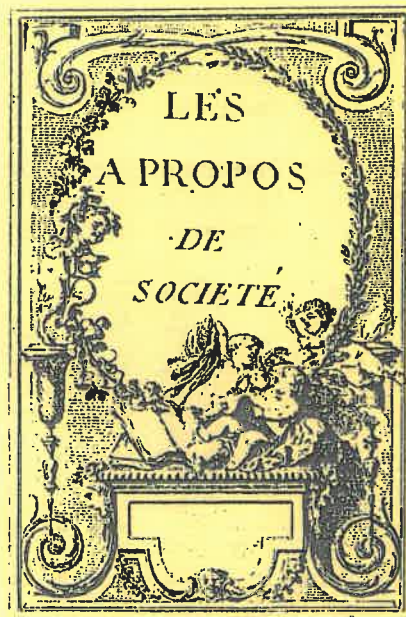
Je renferme en mon nom une ville fameuse ;
 Jadis de l'univers maîtresse impérieuse,
 Aujourd'hui sous les loix d'un Pontife sacré ;
 De Romulus le frère, une ancienne cité
 Qui d'Achille & d'Hector illustra la mémoire ;
 Un brave général, célèbre dans l'histoire,
 Mais qui, ne respirant que triomphes nouveaux,
 Produisit moins de bien qu'il ne causa de maux ;
 Ce guerrier dont on vit la valeur intrépide,
 Des succès d'Attila borner le cours rapide ;
 Une ville de France ; & d'où Charles Martel
 Emporta ce surnom qui le rend immortel.

ÉNIGME.

Je suis au rang des mères en sortant de ma mère ;
 Je vis après, pour être dans le tems
 Le mari de ma sœur ou femme de mon frère,
 Selon la loi de mes premiers parens.

(solutions page 18)

Ouvres choisies du Baron de Walef, revues & retouchées. Vol. in-12. Prix, 2 liv. A Paris, chez Durand, rue Galande.



LES ENFANS DE CHŒUR. (a)

Sur l'Air - O Filii & filiae.

A B C D E F G

H I K L M N O P

Q R S T U X I-GREC

L, Et ca-te-ra, Et ca-te-ra,

Et ca-te-ra, Et ca-te-ra.

(a) Ces Couplets terminoient une petite Mascarade d'Elevés de Musique

LE MOIS DE MAI.

Au mois de Mai tout ra-jeu-nit,

Et le cœur & la ver-du-re ;

Au mois de Mai tout s'at-ten-drit ;

Tout rit à la Na-tu-re.

L'Hiver, honteux de sa fou-ru-re,

Fait dis-pa-roî-tre ses gla-çons,

Printems ! quand tes vertes maisons Mar-quent l'instant de ta pa-ru-re ;

Au mois de Mai tout ra-jeu-nit,

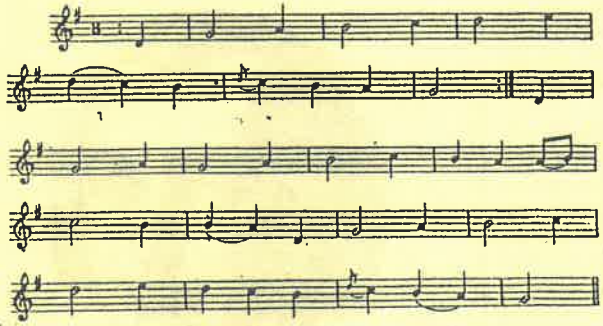
Et le cœur & la ver-du-re ;

Au mois de Mai tout s'at-ten-drit ;

Tout rit à la Na-tu-re.

LE TIERS-ÉTAT

(Air : « Vous de qui l'amoureuse ivresse »)

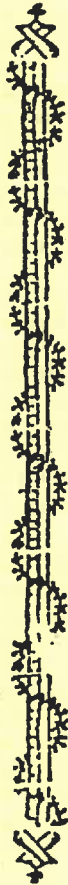


Si le clergé, si la noblesse,
Mes chers amis,
Ont pour nous si grande rudesse,
Tant de mépris,
Laissons-les tous s'en faire accroire,
Prendre l'État,
En attendant nous allons boire
Au Tiers-État.

Devant la divine justice,
Pas plus que nous,
A quoi leur servent l'artifice
Et le courroux,
Aurait-ils perdu la mémoire
Que leur éclat
Provient de même que leur gloire
Du Tiers-État ?

Vous qui nous traitez de racaille
Si poliment,
Comme nous, vous payerez la taille
Très « noblement ».
Vive le sauveur de la France,
Necker, vivat !
D'où ce héros tient-il naissance ?
Du Tiers-État.

Nous devons tout à la puissance,
Respect, égards,
D'où l'homme a-t-il pris naissance ?
C'est du hasard.
Le premier qui se rendit maître
Fut un soldat.
Il fut Roi... d'où tenait-il l'être ?
Du Tiers-État.



ANCIENS SOCIÉTÉ DES SCIENCES, LETTRES & ARTS DE METZ

LA RÉUNION
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
TROIS ORDRES.

COUPLETS

DÉDIÉS A LA NATION,
PAR M. DÉDUIT.

Air : Avec les Jeux dans le Village.

O jour fortuné dans l'histoire !
Les trois Ordres sont réunis !
O Français ! jouis de ta gloire,
Lorsque tes vœux sont accomplis.
Maintenant (*bis*) qu'une douce ivresse
Viens s'emparer de nos cœurs,
Un Roi qu'anime la tendresse
Ne vaut-il pas cent Rois vainqueurs ? (*bis*)

A Nosseigneurs les Députés.

Sénateurs de l'antique Rome
Poursuivez vos nobles travaux :
Chacun de vous est un grand homme.
Par vous, vont cesser tous les maux,
Que l'amour (*bis*) de votre Patrie
Dans ce siècle vous fait honneur ;
Par vous trame d'or est ourdie
Sous un Roi régénérateur. (*bis*)



LETTRE au Rédacteur

NOUVELLES DIVERSES.

J'ai lu, Monsieur, dans le Mercure du 24 Juin, l'annonce d'une *Nouvelle Topographie, ou Description détaillée de la France, par M. Robert de Hesse*. Ce travail, qui demande une extrême exactitude, sera long ; mais il en résultera beaucoup d'utilité.

L'idée de diviser la France en quartiers égaux, tous désignés par leur position à l'égard du quartier central, est simple & neuve ; mais cette division cessera d'être à la fois simple & utile, si on la pousse trop loin. En effet, comment désigner, sans se tromper, une mesure quelconque, dans les 3,486,964,401 mesures dont la France sera composée ? Et quand il n'y auroit que dix mots pour désigner en général ces divisions, & que ces mots seroient les plus convenables, il ne résulte pas moins de ces dix mots, combinés avec ceux qui indiquent la position, un nombre de dénominations différentes plus grand encore que celui que je viens de dire. N'est-il pas plus simple, dans ce cas, de désigner la position d'un lieu considéré comme un point, par les distances de ce point à deux cercles fixes, c'est-à-dire, par la longitude & la latitude de ce lieu ? D'ailleurs, est-il nécessaire que l'Atlas général de la France comprenne des détails qui ne peuvent être décrits que sur des plans particuliers destinés à représenter des enclos, des édifices, &c ?

Il me semble que pour faire un Atlas complet & très-détaillé de la France, il suffit de diviser & de représenter ce Royaume en 729 Districts compris dans 21 Contrées, & dans 9 Régions. Un tel Atlas surpassera en utilité & en commodité tout ce qui a été entrepris jusqu'alors dans ce genre. Cet Ouvrage ne sera ni long, ni dispendieux. Si M. Robert juge à propos de l'exécuter, je souscrirai avec empressement, & j'ose lui annoncer un grand nombre de Souscripteurs.

J'avois toujours cru, sur la foi de quelques Géographes, & d'après l'opinion la plus générale, que la plus grande dimension de la France, par exemple, depuis Pratz-de-Mouillou jusqu'à Dunkerque, à peu près sur le Méridien de Paris, étoit de 500,000 toises. Cependant il résulte des divisions de M. Robert de Hesse, que la distance entre les deux premières Villes n'est que de 472,404 toises, ou 197 lieues de 2,400 toises. Ce défaut, s'il existe, diminue l'étendue de la France de plusieurs centaines de millions de mesures, ce qui est très-important, ne fût-ce que pour les Géographes.

Je suis, &c.

Le Chevalier de G.



La Société Royale des Sciences et des Arts de Metz a couronné l'ouvrage de Monsieur l'abbé Grégoire "Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs". La question posée à son concours étoit "est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France ?".

L'abbé Grégoire écrit, entre autres "Pourquoi les Juifs n'obtiendraient-ils pas toutes les prérogatives qui sont censées n'être jamais accordées qu'au mérite ?..."

Le gouvernement indigné de la licence des propos qui se tiennent dans les cafés sur différentes branches de l'administration, vient de sévir contre trois particuliers indifférents, qu'il a privés de leur liberté. Les deux premiers sont employés dans les finances, & le troisième est un homme de lettres ; de la société dite des Economistes.

Dès qu'on n'affranchit point les lettres, il ne faut s'attendre ni à recevoir réponse, ni à voir dans le Journal ce qu'on prétendait y faire insérer.

L'ALBERT

MODERNE

OU

NOUVEAUX SECRETS

*Eprouvés & licites, recueillis d'après
les découvertes les plus récentes.*

LIMAÇONS. *Moyen de préserver les arbres des limaçons.* Ayez une corde de crin de la grosseur du petit doigt entourez-en le corps de l'arbre où vous craignez des limaçons; & pour le plus sûr, faites-lui faire plusieurs tours qui se joignent. Les crins qui s'échappent de la corde blesseront infailliblement le limaçon, dont la peau est tendre & délicate. Cette barrière le forcera de reculer lorsqu'il tentera de monter, & d'aller chercher ailleurs sa pâture.

A l'égard des fourmis, entourez le corps d'un arbre de cette suie qui pend par flocons dans les cheminées. Comme elles détestent la suie, on peut s'assurer que jamais fourmi n'entreprendra de surmonter cet obstacle: on pourra former un large cordon ou deux, s'il est nécessaire, avec cette suie.

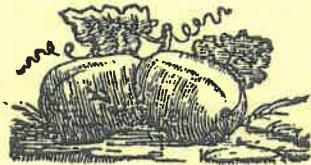
Moyen de détruire les limaçons. Répandez de la chaux pendant la nuit sur le terrain que vous voulez garantir de ces animaux, parce que c'est pendant la nuit qu'ils sortent pour chercher leur nourriture. Cinq boisseaux de chaux réduite en poudre suffisent par arpent. Cette méthode paroît mériter d'autant plus d'attention, que la chaux par elle-même est très-propre à fertiliser encore la terre.

MOUCHES. *Moyen pour être délivré des mouches incommodes & importunes qui gâtent les tableaux & les meubles.* Il faut prendre de l'huile de laurier;

& en frotter en plusieurs endroits les murs ou la boiserie d'une chambre, les mouches n'en peuvent souffrir l'odeur, ainsi elles désertent. On renouvelle de tems en tems cette opération, & l'on peut laisser ses fenêtres ouvertes. On peut employer ce remède dans les offices, dans les cuisines, dans les salles à manger & dans tous les lieux où elles sont le plus incommodes. L'odeur de l'huile de laurier, quoiqu'un peu forte, est très-supportable, & c'est un petit mal à souffrir pour se garantir d'un plus grand.

MOUCHES A MIEL. *Piquure de mouches à miel. Remède.* Prenez une cuillerée de chaux vive & frottez-vous-en la partie affligée; dans l'instant la douleur cessera. Pour détruire le gonflement, il suffit de l'humecter avec de l'eau froide que l'on met dans le creux de la main: mais il faut employer cette eau à plusieurs reprises, & en petite quantité.

MOYEN efficace de garantir les chevaux contre les mouches & toute autre espèce d'insecte. Ce moyen consiste à les frotter tous les matins avec des feuilles de noyer.



LE CONFITURIER ROYAL,

Juin.

On a dans ce mois des Framboises, des Cerises & de la Groseille. A l'égard des premières, l'on commence d'en confire pour le sec & pour le liquide.

Dès qu'on a atteint les premières Cerises, elles se mettent en compotes. On en sert de glacées avec le sucre en poudre; & à mesure que ce fruit vient mieux nourri, & qu'on en a de meilleures espèces, on en confit à oreilles, en bouquets & d'autres manières; il s'en fait des gâteaux ou pâtes, & de la marmelade; & l'on confit enfin les liquides pour garder.

Pour les Groseilles, outre celles qu'on sert glacées avec le sucre en poudre, on en confit d'autres en grappes au liquide; & dans la suite on en fait de la marmelade & de la gelée de plusieurs façons.

On fait de plus des syrops & des eaux de tous ces fruits.

C'est encore le tems de confire des Fleurs d'orange au liquide, & d'en tirer au sec, & d'en faire des conserves, des pâtes & de la marmelade, qui sert pour le reste de l'année, parce que c'est alors la plus grande abondance de ces fleurs.

L'Œuf est le mot de la dernière Enigme.

Le mot du dernier Logogriphe est *Moufquetaire*, dans lequel on trouve *Rome*, *Remus*, *Troie*; *Marius*, *Aetius*; *Tours*.

Crème à l'Italienne.

Mettez dans une terrine environ chopine de Crème, le blanc & le jaune de deux œufs frais, trois cuillerées de sucre en poudre, & un peu d'eau de fleurs d'Orange; fouettez bien le tout ensemble jusqu'à ce qu'elle soit bien épaisse: ensuite dressez-la sur une assiette creuse, garnie autour d'un bord de sucre en poudre qui l'empêche de s'étendre; faites-la cuire sur de la cendre chaude, posez dessus un couvercle de tourtière, avec un peu de braise que vous renouvelez pour la faire cuire comme il faut; quand elle est cuite, vous la laisserez refroidir, & la servez.

J U I N.

Paroissent en ce mois,

Les Muscles de Lion, l'Argémone, les Œillets; appellés autrement Lionis, les Tubéreuses, les Pieds d'Alouettes, la grande Paquerette, les Roses, les Clematites, les Digitales de toutes sortes, les Martagons, les Capucines, les Œillets de toutes sortes: les Thlaspis, les Pavots.



Des Maspains.

Les Maspains sont une pâte d'Amandes & de sucre, qui se font comme les Biscuits toute l'année. On peut seulement les diversifier dans les faïsons, suivant les fruits, par les différentes marmelades, comme l'on verra ci-après.

Maspain commun.

Prenez trois livres d'Amandes douces, pelez-les dans de l'eau chaude, égouttez-les & les essuyez; après quoi vous les pilerez dans le mortier de marbre, & les arrosant de tems en tems de blanc d'œuf, afin qu'elles ne deviennent point en huile. Quand elles seront parfaitement bien pilées, vous clarifierez une livre & demie de sucre que vous ferez cuire à la plume; ensuite vous jetterez vos amandes dedans, & incorporerez le tout ensemble avec la gâche ou spatule, frotant au fond & partout avec soin, de peur qu'il ne s'attache à la poêle, quoique hors du feu. Vous connoîtrez que votre pâte sera faite, en touchant du revers de la main, si rien ne s'y attache: alors vous la tirerez de la poêle, la mettrez sur une planche, y pourrant du sucre en poudre dessus & dessous, & la laisserez reposer & refroidir. Pour la travailler, vous en étendrez des abaisses, d'une épaisseur raisonnable, sur lesquelles vous découperez vos Maspains avec des moules, les faisant tomber doucement avec le bout du doigt sur des feuilles de papier pour les faire cuire. On ne leur donne le feu que d'un côté, & on les glace ensuite de l'autre côté que l'on fait cuire de même.

Il s'en fait de ronds, de longs, d'ovales, de frisés, en cœur, &c. Vous pouvez aussi filer votre pâte & la passer à la seringue: vos Maspains en prendront autant de noms particuliers, quoiqu'ils ne diffèrent que par la forme & par la manière dont

vous les aurez glacés; ce que l'on trouvera ci-après.

Autre pâte de Maspain.

Après que vos Amandes sont pelées, rafraîchies & égouttées, comme ci-dessus, vous les pilez, en les arrosant de blanc d'œuf & d'un peu d'eau de fleurs d'Oranges battus ensemble. Etant bien pilées, enforte qu'il n'y reste pas le moindre grumeau, vous aurez autant de sucre que de pâte que vous ferez cuire à la plume, ensuite vous y mettrez vos Amandes; & ayant la gâche ou spatule à la main, vous mêlerez bien le tout ensemble. Remettez cette pâte sur le feu pour la dessécher; remuez toujours à force de bras jusqu'à ce qu'elle soit maniable, & qu'elle se détache de la poêle. Alors vous la tirerez & la mettrez sur une table bien nette, avec du sucre en poudre par-dessous; vous la rouleriez en gros rouleau pour la laisser reposer quelque peu de tems, comme la précédente; après quoi vous la dresserez & façonnerez de la même manière.

Cette dernière pâte de Maspain est plus croquante & plus agréable que la première; & par cette raison on peut la distinguer hardiment des Maspains communs.



Ratafia de Limes douces.

Prenez deux douzaines de Limes douces, levez-en les zests, & les mettez dans trois pintes de bonne eau-de-vie, avec deux livres de sucre & un bâton de Cannelle: mettez le tout infuser dans une cruche, à l'étuve, pendant un mois, y tenant toujours un peu de feu pour y entretenir la même chaleur; ensuite passez-le à la chausse & mettez-le dans des bouteilles.

Le programme philatélique du bicentenaire

1789

27-29 MAI 1989

FRATERNITÉ - BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.



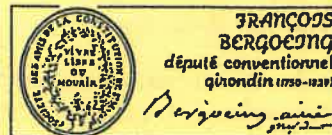
26 JUIN 1989

ŒUVRE DE DAVID - SERMENT DU JEU DE POMME - ESQUISSE.



21 JUIN 1989

BLOC PERSONNAGES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE: M^{me} ROLAND, CAMILLE DESMOULINS, CONDORCET, KELLERMANN.



FRANÇOIS BERGEOING député conventionnel girondin (1750-1821)

ST MACAIRE

A partir du 17 Juin 1989 une flamme d'oblitération temporaire (pour 3 mois) affranchira le courrier partant de St Macaire. Maquette ci-contre.

LES MANIFESTATIONS PREVUES A SAINT-MACAIRE

voir encart spécial

SAINT-MACAIRE



DIMANCHE 25 JUIN 1989
Fête révolutionnaire

BANQUET
au menu

JAMBON DE PAYS BEURRE
MELON RAFRAICHI
PINTADEAU ROTI
POMMES PERSILLADE
SALADE
COUPE DE GLACE
CAFE
VIN ROUGE EN CARAFE A VOLONTE

PRIX : 89 F

RESERVATION
OBLIGATOIRE

CLOSE
LE 17 JUIN 1989

PLACE DE L'EGALITE
(CI-DEVANT TOURNY)

DEPART DU CORTEGE 12 H
DEVANT L'HOTEL COMMUN (MAIRIE)

JEUX - CONCOURS DE COSTUMES
CHANSONS

DANSE AVEC L'ORCHESTRE CARAVELLE

COSTUME D'EPOQUE VIVEMENT SOUHAITE

Un dossier avec de très nombreuses gravures et des patrons est à la disposition de chacun à la Mairie.

Il est rappelé que le costume d'époque est très vivement souhaité. Si pour cela vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous adresser à Madame CASSAGNE, 19 rue Amiral Courbet, à l'horlogerie LACAMPAGNE, allées de Tourny, ou bien encore à Madame CHEYRON, couturière, 18 rue Bergoeing, les tous à St Macaire.

Il est également rappelé qu'il est indispensable de réserver pour le repas du 25 juin, et recommandé de le faire pour le spectacle du 7 juillet.

Merci



COMITE MACARIEN DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

SAINT-MACAIRE

MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DE LA COMMEMORATION
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

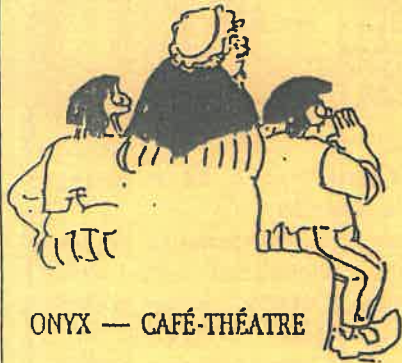
JUIN - JUILLET 1989

VENDREDI 7 JUILLET 1989

2 SEANCES : 20 H 30 - 22 H

SALLE FRANCOIS MAURIAC

LES DUFISSON
SOUS LA REVOLUTION



ONYX — CAFÉ-THÉÂTRE



REVUE EN BORDELUCHE
DE
GUY SUIRE

NOMBRE DE PLACES
LIMITE
**

PRIX D'ENTREE : 25 FRANCS
(GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS)

RESERVATION
RECOMMANDEE

COMITE MACARIEN DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE
Spectacle proposé en collaboration avec le Conseil Général
de la Gironde / l'été girondin

SAINT-MACAIRE

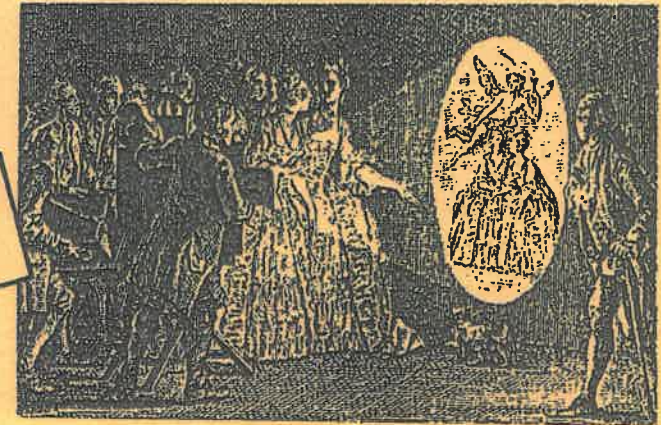
MANIFESTATIONS DANS LE CADRE DE LA COMMEMORATION
DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE

EXPOSITIONS

- Musée Postal, depuis le 10 Avril 1989
la poste pendant la révolution
- Mairie et autres lieux, à partir du 17 Juin 1989
 - * "1789" exposition de 32 affiches, éditée par le Ministère des Affaires Etrangères
 - * La vie quotidienne à St Macaire pendant la Révolution
 - * un député macarien à la Convention : François Bergoeing

NUIT DU CINEMA REVOLUTIONNAIRE
SAMEDI 1° JUILLET 1989 / LES GROTTES

1° FILM
21H30



LES MARIÉS DE L'AN II

un film de Jean Paul RAPPENEAU (1971)
avec Jean Paul BELMONDO, Marlène JOBERT...
humour, action, bagarres, duels, cascades



LA NUIT DE VARENNES

un film d'Ettore SCOLA (1982)
avec Jean Louis BARRAULT, Marcello MASTROIANNI
Jean Claude BRIALY, Andréa FERREOL...

PRIX D'ENTREE POUR LES 2 SEANCES : 20 F
CINEMA EN PLEIN AIR - BUFFET - BUVETTE